

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Objet: délégation de service public Micro-Crèche - 2023_031

Séance du mardi 16 mai 2023

Membres en exercice : 14

Présents : 10

Votants: 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation: 09 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois et le seize mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Stephanie GAILLARD

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY

Représentés: Stephanie SALIES, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOULAT
09/05/2023

Absents: Christelle CHAUVET

La commune de Saint Cernin est en préparation de son projet micro-crèche .Il faut choisir si nous partons sur un mode gestion de délégation de service public ou une régie communale.

Après concertation,

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le choix de partir sur un mode de délégation de service public, renouvelable tous les trois ans.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 17/05/2023
et publication ou notification du 17/05/2023

Le Maire,
A. DUJOLS



RF PREFECTURE D'AURILLAC
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/05/2023 015-211501754-20230516-2023_031-DE